

LA RAISON 91

JAN 2007 n°24

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonniennne

Sommaire :

MOT DU PRESIDENT	1,2
HOMMAGE À ALAIN CUZANGE	2
LA VIE DE LA FEDERATION	2
Assemblée générale et assises du 25 novembre	
NOUVELLES BREVES	
L'âme de Jean-Paul II se posera-t-elle à Evry grâce à l'intercession de E. Valls ?	3
Denier du culte	4
Des chiffres utiles:	4
INVITATION AU BANQUET ANNUEL	5,6

Mot du président

En 2006, la fédération départementale, aidée dans son enquête par des laïques, a travaillé à établir l'inventaire des fonds publics détournés au profit de l'Église catholique. Les inventaires établis département par département par les fédérations et collationnés établissent que près de 10 milliards d'euros de fonds publics sont volés à la République laïque (cf *Raison* n°517)

Pour l'Essonne, ce sont 50 millions d'euros! 150 € par an et par famille! comme nous l'avons établi lors des assises de Marcoussis.

-1 à 3 M€ vont aux écoles privées sous contrat. L'Église peut prétendre à 3,5 M€ au nom de l'application intégrale de l'article 69 de la loi de 2004 que la plupart des municipalités se refusent à appliquer.

-2,5 M€ pour les 19 collèges privés sont versés par le Conseil Général

-3,0 M€ environ (car l'affectation est globale) sont versés par le région et affectés aux lycées et LP sous contrat.

-40 M€ sont versés par l'Etat au titre des traitements

-2,3 M€ en perte de ressources fiscales dues aux réductions d'impôt (déduction possible depuis 1988 des revenus déclarables des versements au denier du culte)

-s'ajouteront les menus avantages: subventions au Secours Catholique, aux Scouts, exemption de la TVA sur les activités commerciales des associations culturelles.

Ne découle-t-il pas de tout ceci que les laïques qui ont oeuvré pour ces inventaires s'associent pour
-populariser largement la synthèse des inventaires en diffusant le compte rendu des Etats Généraux (à paraître mi janvier

- constituer la délégation qui demandera à être reçue par Mr le Préfet (comme convenu à Marcoussis, le 25/11.06)

- continuer à agir de conserve, chaque fois que possible, pour défendre la laïcité partout où elle est menacée.

Ne découle-t-il pas de tout ceci la nécessité pour nous, les libres penseurs, de faire mieux connaître nos publications *La Raison*, *l'Idée Libre*, *la Raison91* pour gagner de nouveaux adhérents alors que la fédération fêtera ses 25 ans en 2008.

J'invite tous les amis et sympathisants qui liront le bulletin à être au banquet du 10 février à Massy, (cf le bulletin d'inscription à faire parvenir à la trésorière F. Rousseau).

A bientôt, à Massy.

Le Président L. Couturier.

Nous réservons nos vœux officiels pour le nouvel an républicain, le premier vendémiaire CCXVI, (23 septembre 2007 pour la secte papiste); d'ici là, les amis, il faudra vous contenter de nos vœux, certes ordinaires, mais néanmoins sincères.

Le bureau

Hommage à Alain Cuzange

Le vendredi 29 décembre 2006, une délégation de dix de nos amis de la fédération de l'Essonne a rendu hommage au crematorium du Père Lachaise, à notre ami Alain Cuzange, décédé après de longues souffrances, a manifesté à son épouse, Pierrette, la marque de notre soutien et de notre affection.

Il avait, en rejoignant la Libre Pensée, il y a douze ans, continué à défendre l'idéal laïque et anticlérical qui était le sien quand il était militant actif dans le syndicalisme enseignant laïque. Il aspirait à une société où l'on vit et pense librement, toujours prêt à se dresser contre l'oppression, contre la guerre, contre les dogmes.

Nous honorerons ses cendres à Bouville d'une modeste Pensée

Le bureau

La vie de la fédération: Assemblée et assises du 25 novembre 2006

Notre assemblée annuelle statutaire s'est tenue à Marcoussis le samedi 25 novembre. Etaient excusés; F Rousseau, I Lavignolle, R Lambert, G Foucault, P Bouyries, C Laplanche, G Bachelerie.

Mr le Maire, un représentant de l'ARAC, Mr Araniz, conseiller municipal d'Evry ont participé à nos travaux (assises). La LDH, l'UD-FO, le PT étaient représentés.

Compte tenu du renforcement régulier de la fédération depuis 1997, du travail du bureau et de la mobilisation pour les inventaires laïques, le rapport d'activité fédéral a été voté à l'unanimité.

Le vote sur le rapport financier est reporté au prochain congrès en juin pour permettre à la trésorière de présenter le bilan.

Le congrès a élu Rachel Lambert, animatrice de la fédération depuis sa création en 1983, présidente honoraire.

Le bureau pour 2007 a été élu:

Rachel Lambert, présidente honoraire; L Couturier, président; A Veysset et A. Picaud, vice-présidents; F Rousseau, trésorière; I Lavignolle, secrétaire; D Dugelay, pour les questions juridiques.

A la majorité, la cotisation annuelle est portée à 65€ pour 2007.

Les travaux se sont poursuivis autour des inventaires laïques (cf le mot du président). Nous avons décidé de participer aux Etats Généraux du 9 décembre et de proposer une démarche commune auprès du Préfet.

Intervention de la LP à Mennecy

La fédération s'est adressée par courrier le 21/12 pour l'annulation à l'avenir de la mise à disposition d'un gymnase municipal pour la messe de minuit. Affaire à suivre.

Nouvelles brèves

L'âme de Jean-Paul II se posera-t-elle à Evry grâce à l'intercession de E. Valls ?

Questions à Mr Araniz [Mr Araniz est le seul conseiller d'Evry à avoir voté contre la proposition de Valls. Propos recueillis par D Martin]

Quels sont les arguments que M. Valls a mis en avant dans la discussion ?

Il croit que le rôle de celui qui fut à la fois un homme d'Eglise, un homme d'Etat, un homme qui a façonné l'histoire pour ce qui concerne les libertés dans le monde de la démocratie, est incontestable. Jean-Paul II a joué un rôle important dans de nombreux domaines...Sa présence sur l'Ile de Gorée a été un des faits marquants pour l'histoire du Sénégal et de l'Afrique. Les mots qu'il a prononcés en 1998 sur la Shoah sont sans doute les plus importants...Ce sont ces raisons pour lesquelles cela ne lui pose pas de problèmes qu'il soit donné son nom à une place...c'est le dialogue inter-religieux.

Qu'est-ce que les élus qui se sont abstenus ont dit ?

« ...S'il a joué un rôle de premier plan dans la démocratisation de l'ancien bloc soviétique et sur le rapprochement des religions, il a aussi ; par ses positions réactionnaires et irresponsables, légitimé dans de nombreux pays, des politiques contre les minorités sexuelles, l'émancipation des femmes et la lutte contre le SIDA » (Les Verts)

« ...Pas de problème de fond...Liberté de vote aux différents élus... Un élu souhaite que soit éclairci un point sur lequel il s'interroge car sous l'ancien mandat il avait été déterminé que le nom d'une personne ne pouvait être donné moins de 5 ans après son décès...(PC)

Le Maire fait part que les jurisprudences peuvent changer, s'adapter et il a été dérogé plusieurs fois, pour des personnalités comme Léopold Sédar Senghor et Monsieur Lalande, constructeur de la Ville Nouvelle d'Evry...

Et toi, pourquoi as-tu voté contre ?

J'ai voté contre cette proposition tout simplement parce qu'il y a le souvenir du 2 avril 1987 où le pape Jean-Paul II se promenait avec le général Augusto Pinochet au Chili juste au moment où on commençait à reconnaître qu'il y avait eu de la torture, des disparus et d'autres blessures que ce peuple a subi de la part de cette dictature....

Que penses-tu faire ?

Je pense que sur le fait que la Ville d'Evry a appelé un square du nom du pape Jean-Paul II, nous n'avons pas grand chose à faire pour modifier cette décision. En ce qui me concerne je ne vois pas de quelle façon je pourrais intervenir auprès des élus, qui à forte majorité ont voté la proposition du Maire.

Une proposition:

Quoi qu'ils aient fait, il n'y a pas un signe égal entre Jean-Paul II, Allende, Senghor et Lalande. Avec Jean-Paul II, c'est le pape, donc un culte, qui est reconnu.

Il n'y a pas place pour un Jean-Paul II dans les espaces publics d'Evry.

Mr Valls, et son conseil, peuvent et doivent revenir sur cette décision pour rentrer dans le cadre de la Loi de Séparation qui a été bafouée par cette délibération.

Voici ce que le congrès du 25 novembre a décidé de soumettre à la réflexion des laïques d'Evry pour initier une démarche dans ce sens auprès de monsieur le maire.

Denier du culte

L'économiste du diocèse lance un SOS. En octobre 2006, il manquait 1,2 M€ pour atteindre le niveau des donations de 2005 sur un objectif de 3,5 M€. Elle précise que les dons sont déductibles des impôts sur le revenu à la hauteur de 66% du don. En clair, 14 000 donateurs catholiques versent 3,5M€, récupèrent 2,3M€. *In fine*, la République laïque verse indirectement 2,3Millions € au diocèse qui « remercie du fond du coeur »

Des chiffres utiles:

62% des français ne sont pas d'accord avec l'enseignement de la religion à l'école publique. Un quart de la population se déclare croyant. [*le Monde* du 20/12/06]

Tiré de l'appel des Etats Généraux de la laïcité:

La laïcité est bafouée !

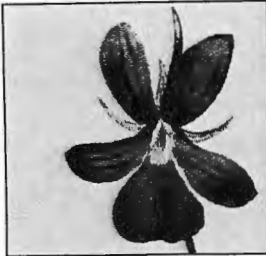
Le résultat des enquêtes laïques est édifiant et consternant. L'Etat verse 8,2 milliards d'euros, les communes donnent 530 millions d'euros, les départements et régions subventionnent à hauteur de 499 millions d'euros l'enseignement privé essentiellement catholique, soit un total de 9,2 milliards détournés des fonds publics pour financer l'école de quelques uns contre l'Ecole de tous. Ceci représente le budget de plus de 200 000 postes (charges sociales comprises) volés à l'Education nationale avec tout le budget de fonctionnement et d'investissement y afférant.

Tous les domaines de la vie publique sont pillés pour financer les religions. 242 millions d'euros sont aussi détournés par le biais de dérogations fiscales avantageuses pour les cultes, pour les subventions des associations familialistes, par la compensation du régime de Sécurité Sociale des Cultes. Près de 100 millions d'euros sont versés indûment pour des travaux d'entretien n'incombant pas aux départements, communes et régions. Dans toute la France, le logement des 16 000 prêtres diocésains est financé par les collectivités territoriales pour un budget estimé à 54 millions d'euros.

Les statuts cléricaux d'exception d'Alsace Moselle et des TOM représentent une dépense induite antilaïque de plus de 72 millions d'euros. Plus de 2 000 prêtres sont financés sur les fonds publics pour enseigner la religion à l'Ecole Publique. Voici ce que touche mensuellement un évêque en Alsace : 4 484,57 € (29 418, 8 F), un prêtre : 2 703,99 € (17 738,2 F), un pasteur dirigeant : 3 150€ (17 738,2 F), un Grand Rabbin : 2 916,07€ (19 129,4F). Et ils sont des milliers à émarger sur le budget des fonds publics de l'Etat payé par les citoyens.

1.

fédération départementale de la libre pensée essonnienne



La **LIBRE PENSEE** Association régie par la loi de 1901; affiliée à la fédération nationale de la Libre Pensée, 10-12 rue des Fossés Saint Jacques 75005 Paris
Siège social : LP chez F. Rousseau 3 Place d'Allemagne 91300 Massy

INVITATION AU BANQUET ANNUEL

Samedi 10 février de 18 à 22 h, salle Lavoisier, maison de la formation, 11, rue du Noyer Lambert à Massy. (bâtiment rouge en face de l'hôpital J Cartier).

Le conférencier sera notre ami J-M Schiappa, président de l'Institut de Recherche et d'Etudes de la Libre Pensée, qui parlera de « la politique de la main tendue », un thème qui sera l'objet du numéro de mars de *l'Idée Libre*. Notre banquet annuel est aussi l'occasion de nous retrouver tous dans une ambiance fraternelle; nous comptons sur vous, amis et sympathisants de la Libre Pensée.

Nov 1930, la JOC en plein essor, tend la main aux jeunes communistes « *C'est à toi surtout, jeune camarade communiste, que je m'adresse parce que tu es sincère lorsqu'à l'usine les faits ouvriers nous donnent matière à discussion*

Avril 36, Maurice Thorez tend la main à « *la famille innombrable du peuple qui travaille, souffre et prospère* » :

Fev 37, Léon Blum lance un appel à la collaboration entre Socialistes et Catholiques dans une revue dominicaine « *Serait-il difficile de tirer des deux encycliques, qu'à un demi siècle de distance, le Saint Siège consacrait aux problèmes sociaux, des formules voisines de celles que le gouvernement de Front Populaire s'efforce de transporter dans la légalité républicaine.?* »

Pourquoi ces appels? Pourquoi le PC quitte-il la ligne des *Sans Dieu* ? Pourquoi L Blum rallie-t-il la main tendue ?

S'agit-il de main tendue aux travailleurs ou à la hiérarchie catholique ?

Tactiques conjoncturelles ou amorces d'un ralliement de laïques à la doctrine sociale de l'Église? Quelles orientations politiques sous-tendent *ces mains* ? Pour quels résultats en 40-44, à la Libération, par la suite.

Comment a réagi la Libre Pensée ? Quelles leçons en tirer?

Discutons en.

Dispositions pratiques

Pour faciliter l'organisation des agapes

Retournez le coupon de réservation à LP chez F. Rousseau 3 Place d'Allemagne 91300 Massy ou par courrier électronique à drousseau2@wanadoo.fr

RESERVATION

NOM:.....Prénom:

Je réserve _____ repas pour le banquet du 10 février

Je joins _____ € [n repas à 16 €] pour règlement. Les réservataires par courrier électronique pourront régler sur place.

COMMANDES DE LIBRAIRIE

je commande:

- _____ exemplaires du Compte Rendu final des Etats Généraux de défense de la laïcité (Décembre 2006, Bourse du Travail) au prix de 7 € pièce.
- _____ exemplaires du compte rendu des travaux sur la question à l'étude de l'an passé, incluant l'exposé de M Eliard au banquet de l'année dernière.
- _____ exemplaires de *1905! La loi de séparation des Eglises et de l'Etat*
- _____ exemplaires du n° 276 de *l'Idée Libre* (à paraître en mars) sur la politique de la main tendue au prix de 5 € pièce, reprenant, entre autres, l'exposé de notre ami JM Schiappa

le règlement des commandes de librairie, du repas, de l'adhésion 2007, de l'abonnement à *l'Idée Libre* , pourra se faire sur place, si possible de 18 à 19 h

Bulletin d'adhésion à la Libre Pensée

NOM	Prénom
Adresse	
Ville	
Tel./Fax/E.mail	
Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs	
Bulletin à retourner à LP chez F. Rousseau, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY	
<u>Cotisations 2007</u>	
Son montant est fixé à 65 € comprenant l'abonnement à la Raison (10€ pour les adhérents)	
Association régie par la loi de 1901 ; affiliée à la Libre Pensée, 10-12 rue des fossés saint Jacques 75005 Paris. Pour en savoir plus sur les buts et moyens de l'association, consulter le site http://www.librepensee-france.ouvaton.org	